

# Le front de mer d'ici 2026

Le rapport d'orientations budgétaires pour 2023 a été dévoilé vendredi soir. Ainsi qu'un plan d'investissement jusqu'en 2026. Cette année verra enfin la réfection du parking du 11-Novembre.

Comment se portent les finances de la commune ? De quels moyens dispose la municipalité pour investir cette année ? Quelles seront ses priorités ? C'est à ces questions qu'a répondu la présentation du rapport d'orientations budgétaires au conseil municipal vendredi soir<sup>(1)</sup>, préalable au vote du budget 2023 prévu le 10 février prochain. La première réponse se révèle positive : les comptes sont au vert, avec une capacité de désendettement faible (estimée à 2,1 ans) et un taux d'épargne brute qui reste élevé.

## Stabilité des taux hausse des bases

Ce qui autorise des investissements conséquents, à hauteur de 5,8 millions d'euros (voir par ailleurs), sans avoir recours à l'emprunt et sans augmenter les taux des taxes locales, même si la facture grimpera quand même pour les contribuables, en raison d'une revalorisation des bases par l'Etat qui s'élève à +7,1 % cette année.

« Les taux n'ont pas bougé depuis huit ans », a rappelé le maire Jean-Paul Joseph, « à l'exception de celui sur les résidences secondaires », passé de 20 % à 60 % l'an



Environ 2,8 millions d'euros vont être consacrés cette année à l'aménagement des modes doux en entrée de ville, soit près de la moitié des investissements prévus.

(Photo Luc Bourtria)

passé, ce qui a permis de percevoir près de 1,5 million de recettes supplémentaires.

## 55 % de dépenses de personnel

Toutefois, certains indicateurs ternissent un peu le tableau : le produit des jeux reversé par le casino (estimé à 1,25 million) accuse une baisse, le montant des pénalités SRU dues au man-

que de logements sociaux continue à augmenter (695 000 euros cette année) et les charges de personnel demeurent très élevées. Ces charges représentent 55 % des dépenses réelles de fonctionnement alors que les effectifs de titulaires ont baissé, passant de 255 personnes il y a huit ans à 188 aujourd'hui. A titre de comparaison, les dépenses de personnel représentent

1 187 euros par habitant à Bandol, contre 845 euros à Saint-Cyr, 725 euros à Sarnary et 487 euros au Beausset.

A l'issue de la présentation, l'opposant Marc Bayle s'est adressé au maire : « Ce rapport souligne le mantra de votre autosatisfaction budgétaire », a-t-il estimé. Un sourire en coin, Jean-Paul Joseph lui a répondu : « Je suis d'accord avec vous ».

Et d'assumer son autosatisfaction : « On n'est jamais mieux servi que par soi-même ! En 2019, le trésorier public et la Chambre régionale des comptes ont confirmé le redressement spectaculaire des finances. Alors oui, je pense qu'on a fait du bon travail ».

**ANNE FUERXER**

1. Par Valérie Bouron, première adjointe, et Aurélie Larrousse, directrice des finances.

## Le chiffre

# 1,9

C'est en million d'euros le montant de la rénovation du parking du 11-Novembre, prévue cette année, cinq ans après l'incendie qui avait conduit à sa fermeture. A des questions de l'opposant Gérard Mino, qui s'interrogeait non seulement du retard des travaux – suite à un rapport datant de juillet 2021 – mais aussi du choix de l'autofinancement pour réaliser les travaux, l'adjointe Elodie Aymes a tenté de justifier : « Il nous a d'abord fallu attendre le feu vert de l'expert puis il y a eu un turn-over au sein de notre service juridique : nous nous sommes bien entendu interrogés sur la possibilité d'un référé provision. Je ne vous cache pas qu'il y a des discussions en cours avec l'assureur. En fonction de leur conclusion, on envisagera un référé provision ou pas ».

## Chantiers 2023

Sur les 5,8 millions d'euros consacrés cette année aux travaux, aménagements et études, près de la moitié sera attribuée à l'aménagement des modes doux en entrée de ville (2,8 millions d'euros). Parmi les autres chantiers prévus :

- Réhabilitation de la médiathèque 500 000 €.
- Restauration du kiosque à musique 450 000 €.
- Requalification de la partie haute rue Didier-Daurat 300 000 €.
- Aménagement du parc du Bois-Maurin 160 000 €.
- École Octave-Maurel : amélioration thermique 140 000 €.
- Création d'îlots de fraîcheur av. Albert-1<sup>er</sup> 120 000 €.

## Plan d'investissement : « Si on vous dit des choses trop précises... »

Un plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2023-2026 a aussi été dévoilé à l'occasion de la présentation du rapport d'orientations budgétaires. Un plan naturellement susceptible d'ajustements au fil des ans. Il est notamment prévu d'emprunter 4 millions d'euros en 2024 et 2 millions en 2026, pour financer un total de dépenses de 30,7 millions d'euros en quatre ans, répartis en quinze grands chapitres.

Il doit aussi révéler les inléchissements apportés à la trajectoire des investissements, comme par exemple lorsque l'exécutif modifie substantiellement la nature du projet Deferrari. La présentation de ce que vous qualifiez de PPI se signale par sa sobriété – un mot à la mode –, son laconisme. On aurait aimé en savoir plus sur la ligne « front de mer » créditée de 13,7 millions d'euros, de la ligne « aménagement de voirie »

risque de se tromper. Concernant la faisabilité des projets, beaucoup d'études sont en cours. Celle sur la circulation nous a par exemple conduits à revenir sur l'idée de l'aménagement d'un parking au stade Deferrari. Si on vous dit des choses plus précises, on s'engage au-delà du raisonnable ».

Martine Henriot a pour sa part regretté que, pour les travaux prévus cette année, l'opposition ne puisse pas dis-